



REUNION DU COMITE DES RELATIONS PUBLIQUES

LE 3 JUILLET 1980 A FRAMATOME

PRESENTS :

- M. ARDOUIN
 BRUNEAU
 CADET
 me COMMISSAIRE
- M. CORNU
 CRESPIY
 DESFORGES
 DOUMERC
 FLAMANT
 GAUSSENS
 GUERON
- me MORIGET
- M. PRIVAT de FRESSENEL - Secrétaire du Groupe Rhône-Bourgogne
 THIRIET
 THOMAS
 TOUREAU
- Secrétaire du Groupe Nord
 - Secrétaire du Groupe Languedoc-Roussillon
 - Secrétaire Général SFEN

ABSENES :

- M. BILLECOQ
 BOUSSARD
 ERTAUD
 GRAS
 SORIN
 TACCOEN
 TINTURIER
 VARNEAU

Avant d'aborder l'ordre du jour, Mr GAUSSENS donne lecture des observations de Mr BOUSSARD sur le compte rendu de la dernière réunion (lettre jointe PJ. 1)

Egalement joint le compte rendu de la 25ème séance du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 18 juin 1980 à Paris (PJ. 2)

1) - CREATION DE GROUPES JEUNES SOCIETAIRES

De nombreux contacts ont déjà été pris :

- Mr GAUSSENS avec le directeur de l'Ecole Centrale afin de lui proposer une rencontre avec le bureau des élèves pour examiner cette question.
- Mr THOMAS avec l'Ecole des Arts et Métiers - Rendez-vous est pris pour la rentrée.
- Mr DOUMERC a reçu un responsable de l'Ecole Centrale, Mr KIKINDAI vivement intéressé par la SFEN. Une vingtaine de bulletins d'adhésions vont lui être adressés.

Jusqu'ici c'est le groupe "Rhône-Bourgogne" qui a le plus de contacts avec les grandes écoles et les universités (contacts facilités par Framatome sous l'égide de la SFEN) (PJ. 3)

2) - PENETRATION DANS LES MILIEUX ECCLESIASTIQUES

M. THIRIET

Monsieur BERANGER fait toujours partie du Comité des Relations Publiques mais du fait de sa fonction au sein du Parlement Européen, il était convenu que Monsieur THIRIET reprenne la stratégie préconisée par Monsieur BERANGER concernant les milieux ecclésiastiques.

Monsieur THIRIET a repris contact avec le Père Laurent qui lui a indiqué les thèmes intéressant l'épiscopat.

- Ethique internationale liée à la prolifération nucléaire
- Relation entre le nucléaire civil et le nucléaire militaire
- Problèmes de sécurité liés aux centrales nucléaires d'une part, aux déchets nucléaires d'autre part
- Problème spécifique des surgénérateurs
- Problème du retraitement
- Peut-on en France se passer du nucléaire ?
- Les décisions relatives au nucléaire (décisions prises d'une manière technocratique et non démocratique).

Le Père LAURENT doit prochainement participer à un colloque à l'UNESCO.

A la suite de cette entrevue, Mr THIRIET a pris contact avec Monseigneur ROSIER, Président de la Commission Episcopale des Questions Sociales, ce dernier serait intéressé par une discussion avec les gens du nucléaire.

Il propose d'organiser une réunion à laquelle seraient conviés d'autres évêques de la Commission de l'Opinion Publique (chaque commission comporte une douzaine d'évêques).

La date retenue en première approximation est le lundi 22 septembre 1980.

Thème de cette réunion :

Ce qui intéresse l'épiscopat français : Traiter des problèmes d'éthique posés par l'énergie nucléaire avec une information technique sous-jacente sur ce qu'est le nucléaire.

3) - DIFFUSION DU DOCUMENT "LES DECHETS EN QUESTION"

Il avait été décidé lors de la dernière réunion, de mettre en titre expérimental quelques numéros à la vente publique dans un certain nombre de librairies.

Mr GAUSSENS précise qu'il faudrait envisager de donner une certaine publicité à ces publications en signalant son existence dans diverses revues de Grandes Ecoles et des journaux spécialisés.

A partir du moment où cette revue sera mise en vente, il sera donc nécessaire de faire de la publicité autour afin que le titre "accroche".

Un communiqué de Presse pourrait être adressé à toutes les revues techniques et aux grandes écoles. Monsieur SORIN pourrait se charger de ce communiqué.

Egalement, il est possible d'en faire état sur France-Culture.

4) - NUMERO SPECIAL RSN : ENVIRONNEMENT

Mme COMMISSAIRE s'est activée à l'intérieur d'E.D.F. et un spécialiste concernant cette question, Mr DUCLOS, a rencontré M. GAUDET et THIRIET et Mme Marie ALAUZEN, journaliste chargée de cette publication le 30 juin dernier.

Beaucoup de documents et de textes sont réunis. Il faut maintenant réfléchir au problème et proposer un projet de questionnaire dans le cadre de ce groupe de travail.

B

11

Ce questionnaire sera soumis au Comité des Relations Publiques

D'ici la fin de l'année toutes les réponses seront collectées afin de mettre le document en oeuvre.

5) - DIFFUSION DU RAPPORT ANNUEL 1979

Il a été demandé aux secrétaires de groupes régionaux le nombre d'exemplaires désirés.

Il est suggéré de le distribuer également aux membres du Comité de la SEEN, au Sénat, à l'A.I.E.A.

6) - DIFFUSION DE LA REponse A L'OUVRAGE C.F.D.T

Joint à ce compte rendu la critique de cet ouvrage. A lire.

7) - STAND ITINERANT

Les panneaux sont à Saint-Laurent-des-Eaux. Contacter Mr ARDOUIN pour les utiliser, étant entendu que le transport aller et retour est à la charge des groupes emprunteurs.

8) - OBSERVATOIRE VIGILANT

Toujours quelques affaires ponctuelles. Actuellement période de vacances.

9) - DEPLIANT POUR ENSEIGNANTS

Une réunion s'est tenue avec Mr BOUSSARD, Mme LADET, MM. BONNET, GAUSSENS et des enseignants.

Objectif : diffusion du numéro spécial "les déchets en question" dans les milieux enseignants.

10.000 exemplaires par l'intermédiaire des C.R.D.P. (Centres régionaux de documentation pédagogique).

Mr CADET établit avec Mme LADET la maquette du dépliant pour les enseignants qui sera distribuée en même temps que "les déchets en question".

Trois réunions sont prévues au Forum de l'Energie pour les enseignants à l'occasion d'une exposition essentiellement vouée au nucléaire. (Les 3 derniers mercredis d'octobre de 18 h à 20 h).

A voir, en liaison avec la section "Enseignement, Formation".

10) - PENETRATION DANS LES MILIEUX JURIDIQUES

Réunion à Grenoble en décembre. Point de départ des actions futures.

Mr PRIVAT de PRESSENEL a eu des contacts à Lyon avec la Société Française du Droit pour l'environnement.

Les juristes disent ce qu'ils pensent sur les projets de loi au gouvernement.

Cette section régionale regroupe une dizaine de professeurs de droit. Leurs thèmes :

- le droit face à la crise de l'énergie
- protection du patrimoine
- étude d'impact.

Mr PRIVAT de PRESSENEL leur a présenté la SFEN et la RGN.

A l'échelon national un contact pourrait être pris avec cet organisme après la réunion de décembre avec l'Ecole de la Magistrature.

11) - PENETRATION DANS LES MILIEUX PARLEMENTAIRES

- Affaires françaises

Les projets de loi sur les économies d'énergie et sur le confort et la protection des matériels nucléaires ont été votés.

L'Assemblée Nationale et le Sénat auront, en octobre, à se prononcer sur 2 propositions de loi sur la réglementation du droit de

- Affaires européennes

Il a été décidé à la SFEN d'informer le Parlement Européen de l'intérêt du nucléaire et de contrecarrer la campagne anti-nucléaire qui se développe à Strasbourg.

Actuellement, il y a un projet de création de bureau sous l'égide de la SFEN dans des conditions assez modestes. Discussions en cours entre SFEN - EDF et CEA pour mettre ce bureau sur pied.

Mr BERANGER est déjà à Strasbourg pour y contacter des parlementaires, les aider à rédiger des documents, à faire des interventions

Le Sénateur PINTAT va prochainement créer :

"La Fondation Européenne de l'énergie".

6
Monsieur BERANGER qui n'a pas encore de bureau, est accu
au sein du groupe libéral.

Monsieur STAQUET est plus précisément chargé des relations
la SEEN et toutes relations EDF et Parlement.

12) - PENETRATION DANS LES MILIEUX RETRAITES

Monsieur GUERON a rencontré le Président Fédéral des Associa-
tions de Retraités.

Possibilité d'intervention dans les groupes du 3ème Age.

Affaire à suivre.

ACTIONS NOUVELLES :

ETABLISSEMENT ET DIFFUSION D'UN DOCUMENT RELATIF POUR TROIS
MOIS DES PRINCIPAUX EVENEMENTS NUCLEAIRES FRANCAIS POUR LE BULLETIN
SFEN OU AUTRE

De même qu'E.D.F. et C.E.A. sortent régulièrement des notes
d'information, l'idée de la SFEN est de procéder tous les trois mois
à une sélection des nouvelles intervenues de manière à les publier
dans le bulletin de la SFEN.

Framatome pourrait s'en charger pour commencer. Cette infor-
mation serait destinée en priorité aux membres de la SFEN.

La prochaine réunion du Comité des Relations Publiques aura
lieu le

mardi 7 octobre 1980 à 9 heures à FRAMATOME



Compte-rendu de la 25^{ème} séance du Conseil d'Administration
=====

Paris, le 18 Juin 1980
=====

Participants :

MM. COMBEAU	Président
CHEVRIER	Président sortant
SOUTIF	1 ^{er} Vice-Président
AULAGNIER	Trésorier
ERTAUD	Conseiller du Président
BOUSSARD	Délégué Général
FLAMANT	Secrétaire

MM. BERG	Administrateur
COUTURE	Administrateur
GINOCCHIO	Administrateur
GRAU	Administrateur
PELLERIN	Administrateur
de SAINT SAUVEUR	Administrateur

Invité: M. SOUSSELIER
Président du Comité des Programmes

Excusés :

MM. TEILLAC	2 ^{ème} Vice-Président
ZALESKI	Conseiller du Président
CHAUTY	Administrateur
CHRETIEN	Administrateur
GOURISSE	Administrateur

ORDRE DU JOUR
=====

1. - Approbation du compte-rendu de la 24^{ème} séance, le 14 mars 1980.
2. - Modification des Statuts - Article 8, paragraphe 1;
Choix des 3 nouveaux Administrateurs.
3. - Elargissement des buts de la Société vers les Energies Nouvelles.
4. - Information des Parlementaires Européens - Rôle de l'Institut
Français de l'Énergie et de la SFEN.
5. - Questions diverses.

1. - Approbation du compte-rendu de la 24ème séance du Conseil - 14.1

Le compte-rendu de la 24ème séance du Conseil d'Administration est approuvé à l'unanimité.

2. - Modification des Statuts - Article 8, paragraphe 1 -
Choix des trois nouveaux Administrateurs

Le Conseil d'Administration entérine la décision prise en Assemblée Générale Ordinaire du 18 Juin 1980, de faire passer le nombre des Administrateurs de 9 à 12, sans modification des Statuts, pu l'Article 8, paragraphe 1 est ainsi libellé:

"Le Conseil d'Administration se compose: - d'un Bureau....
et d'au moins neuf membres élus comme il est dit ci-après, par 1 membres ayant droit de vote lors de l'Assemblée Générale...".

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, suggère qu'il soit de à :

- M. ROZENHOLC, démissionnaire de sa charge de Trésorier et de Président du Comité Financier de la SFEN depuis sa création, et à

- M. BESSE, Président Directeur Général de la COGEMA, qui soutient notre effort par une contribution financière importante,

de devenir Administrateurs.

Le troisième siège pour l'instant, restera vacant.

Monsieur AULAGNIER a été nommé Trésorier de la SFEN et Président Comité Financier, en remplacement de Monsieur ROZENHOLC, démissionnaire avec les mêmes pouvoirs que ce dernier.

3. - Elargissement des buts de la Société vers les Energies Nouvelles

De la lettre du Professeur TUBIANA remise dans les dossiers, favorable à cet élargissement, Monsieur ERTAUD, rapporteur, relève quelques arguments discutés par les Administrateurs présents.

Cet échange de vues peut se résumer ainsi:

a) Contestation

Elle semble changer d'aspect et devenir plus virulente parce qu'elle est plus politique, d'où la nécessité d'informer encore plus à fond sur l'Energie Nucléaire tant que celle-ci n'aura pas été acceptée de façon complète.

.../...

b) Objectivité de la SFEN

Celle-ci n'est pas à mettre en doute, mais elle doit être ressentie de l'extérieur. Nous ne devons ni faire de la garde ni arbitrer, mais continuer à mettre des informations précises à la portée de tous; ceci en outre, peut favoriser le recrutement des "Divers".

c) Milieu universitaire

L'opposition de ce milieu à l'énergie nucléaire semble être politique que scientifique. Il faut donc faire partager notre assurance et prouver notre conviction scientifique par des études et des publications de grande valeur.

d) Elargissement - procédure

- En cas d'élargissement de nos activités, nos supports financiers pourraient diminuer leur soutien.
- Les dispositions statutaires relatives à la direction de la Société seraient à modifier avec précaution pour éviter tout heurt dans la poursuite de notre mission principale.
- Il faudrait s'assurer de la non-opposition des autres Sociétés Savantes Françaises et ne pas négliger nos liens avec l'ANS et la SEEN.

En conclusion :

Les Administrateurs, à l'unanimité, pensent que, pour l'instant la SFEN doit garder son identité. Elle devra par contre, continuer à placer l'énergie nucléaire dans un contexte énergétique global dans ce but établir ou accroître les relations avec les organismes représentatives des autres énergies.

Afin de définir les formes d'action possible, il est décidé de créer un Comité de réflexion dirigé par M. ERTAUD et composé de:

- . M. SOUTIF
- . M. PELLERIN
- . M. GINOCCHIO
- . M. BOUSSARD

et dont les études seront soumises au Conseil d'Administration dans un deuxième temps, aux Présidents des Comités Permanents des Groupes Régionaux.

4.- Information des Parlementaires Européens - Rôle de l'I.F.E.

M. ERTAUD, rapporteur, attire l'attention du Conseil sur les deux points principaux suivants :

- la SFEN agira sans l'Institut Français de l'Energie, qui a accepté sa proposition faite en 24ème séance du Conseil, le 14 mars 1966
- L'aspect financier doit être examiné avec grande attention.

- 110
- a) Le Conseil entérine donc le premier point et confirme que, dans un premier temps, la SFEN agirait seule vis à vis des Parlementaires français et francophones, en tentant, par la suite, d'associer la SEEN à cette action.

En conséquence, le Conseil d'Administration prend la décision de mettre

- M. J.C. BERANGER du C.E.A. à la disposition du Délégué Général de la SFEN, pour assurer, en tant que Délégué de la SFEN à l'information des Parlementaires français et francophones élus à l'Assemblée Européenne de Strasbourg, sur les problèmes de l'

- M. M. STAQUET, de l'E.D.F., à la disposition du Délégué Général de la SFEN pour assurer, en tant que Délégué de la SFEN à l'information des Parlementaires français et francophones, élus à l'Assemblée Européenne de Strasbourg, sur les problèmes de l'

Les deux Délégués recevront les directives générales du Conseil d'Administration de la SFEN et pourront disposer des moyens des Relations Publiques.

b) Aspect financier

Le Trésorier, M. AULAGNIER, souligne que le budget des dépenses présenté par M. STAQUET, d'un montant de 450.000 F/80 devrait pouvoir raisonnablement être ramené à 300.000 F, mais que le budget des recettes reste à définir.

Le Conseil d'Administration demande que le Comité Financier de la SFEN se saisisse d'urgence de cette question et lui demande

- d'établir un budget minimum de dépenses,
 - de faire des propositions pour l'obtention des recettes
- le tout à soumettre aux trois parties prenantes de la SFEN, pour décision.

En attendant, le Conseil d'Administration ordonne qu'aucune dépense ne soit engagée pour le bureau de Strasbourg sis dans l'immeuble du Commerce International géré par la Chambre de Commerce

5. - Questions diverses

5.1. Budget SFEN 1980

Le budget SFEN 1980 sera revu par le Comité Financier, établi en francs actuels, et présenté aux Administrateurs ultérieurement.

Pour atteindre l'équilibre budgétaire, il est proposé

- de diminuer les dépenses, en relevant le problème des charges locatives. De nouvelles propositions seront transmises à la SEEN et à la RCE.

- d'augmenter les recettes, par exemple en augmentant les prix des prestations courantes (travaux de maintenance et des sections).

11
-5-
5.2. Nuclex

Le Président du G.I.I.N., M. de SAINT SAUVEUR, indique que l'exposition aura bien lieu avec une participation réduite de l'industrie française.

L'organisation des conférences techniques reste incertaine.

5.3. Règlement Intérieur de la SFEN

Pour répondre aux souhaits émis par les Adhérents en Assemblée Générale, le Conseil d'Administration décide d'ajouter l'Article suivant au Règlement Intérieur:

"Peut être membre de la Société, toute personne physique, diplômée ou non, s'intéressant à ses buts, ayant été parrainée par deux membres de l'Association, et après avis du Groupe Régional auquel elle serait rattachée".

5.4. Conférences Internationales

- Transfert de Technologie - 1982 - Argentine

Le Conseil d'Administration est d'accord pour que des représentants français participent à l'organisation de cette manifestation ANS

Après avis favorable du Ministère des Affaires Etrangères reçu le 19 Juin 1980, le Conseil décide que MM. GAUSSENS et GRAU seront les représentants SFEN au sein de l'ENS.

- Conférence ENS-ANS sur la sûreté nucléaire à Lyon en Juillet 1981

Le Délégué Général, M. BOUSSARD, indique que la France en tant que pays hôte, est responsable de l'organisation de ce congrès.

Le Groupe Régional Rhône-Bourgogne en assurera l'organisation matérielle.

8 à 900 participants sont attendus.

Le Président du Congrès est M. TEILLAC, (CEA)

Le Président du Comité des Programmes, M. ROZENHOLC, (Novatome)

Le Président du Comité d'Organisation, M. GAUVENET, (CEA)

Le support régional est assuré par M. SAITCEVSKY, (EDF)

Le Comité Financier ad hoc est présidé par M. GERIN-ROZE, (CEA)

5.5. Revue Générale Nucléaire

M. PELLERIN, Administrateur, fait part au Conseil d'un souhait émis par bon nombre de lecteurs étrangers, en particulier américains, à savoir que la revue soit éditée en anglais.

Le Conseil, trouvant cette idée intéressante, suggère que les modalités de réalisation soient étudiées avec les dirigeants de la revue.

Au déjeuner des Administrateurs suivant cette réunion du Conseil, s'étaient joints les Présidents des Comités Permanents, qui ont fait un rapide bilan de leurs activités.

1. - M. BONNET - Comité Adhésions-Recrutement

Rappelle que l'augmentation des adhésions est régulière et demande si la SFEM envisage ou non de faire passer le nombre de ses membres de 5000 à 10.000.

2. - M. SOUSSELIER - Comité des Programmes

S'étonne que la participation aux réunions nationales soit toujours inférieure aux prévisions.

3. - M. GAUSSENS - Comité des Relations Publiques

indique que le Comité poursuit sa politique d'intéressement :
. des étudiants "Jeunes Sociétaires". Quatre Grandes Ecoles sont actuellement touchées par son action: Arts & Métiers, Institut Technique de Toulouse, Polytechnique et Centrale.

Framatome prendra à sa charge la différence entre le taux de cotisation de 15 F demandé aux étudiants de l'Université de Lyon et le taux normal de 30 F;

- . des magistrats en favorisant l'organisation d'un séminaire de formation (11 et 12 décembre 1980 à Grenoble) de l'Ecole National de la Magistrature;
- . du milieu ecclésiastique, par la rencontre de différents responsables des Commissions Episcopales.

Le Comité prépare également:

- . un numéro spécial RGN sur l'Environnement. Pour mémoire, le numéro spécial sur "les déchets en question" ne sera pas vendu dans les kiosques comme souhaité, cette opération ne présentant pas suffisamment de garanties, mais fera l'objet d'une diffusion par des librairies spécialisées (Lavoisier, Bordas, etc...);
- . un dépliant destiné au corps enseignant;
- . un document récapitulatif français/anglais, des événements nucléaires français en 1979/1980;
- . la participation de la SFEM à l'exposition nucléaire du Forum des Halles.

4. - M. J.P. ROUX - Comité de Rédaction de la R.C.N.

M. ROUX fait part au Conseil de la démission du Comité de Messieurs DENIELOU et BIDARD.

Des remplaçants doivent être recherchés dans l'industrie et le milieu universitaire.